



Offre de poste : chargé·e d'investissement – juillet 2022

Une structure de référence pour les énergies renouvelables citoyennes

Energie Partagée est la tête de réseau des énergies renouvelables citoyennes (ENRC)

Énergie Partagée fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. Elle agit à plusieurs niveaux pour accélérer la transition énergétique citoyenne selon le tryptique "négawatt" - sobriété, efficacité, renouvelables - dans une dynamique de réappropriation de l'énergie par les citoyens. Aujourd'hui près de 300 projets contribuent au mouvement des énergies renouvelables citoyennes (ENRC) et répondent à la Charte et au label correspondants.

L'équipe d'Énergie Partagée est répartie entre une association et une coopérative et compte cinq pôles métier. La coopérative centralise des expertises et des ressources techniques, juridiques et financières ainsi que des services supports pour le mouvement.

Rôle du Pôle investissement

Le pôle Investissement contribue à l'offre globale de la coopérative et du mouvement Énergie Partagée aux projets d'ENRC et à leurs porteurs (groupes citoyens, collectivités, coopératives). Il apporte notamment :

- Du co-financement des fonds propres (capital et comptes-courants d'associés)
- Une expertise financière ainsi que des composantes techniques et juridiques
- Des compétences à structurer des partenariats autour des intérêts territoriaux et citoyens
- Une connaissance fine des enjeux des projets citoyens d'ENR ainsi que du secteur de l'énergie

Le pôle Investissement opère notamment pour cela deux outils financiers, qui interviennent exclusivement sur des projets d'ENR citoyens en prenant des participations au capital avec une posture minoritaire en gouvernance. Ces outils mobilisent tous les deux de l'épargne citoyenne, collectée par Énergie Partagée et par les porteurs de projets, qui représente 34 millions d'euros à ce jour :

- ENRCiT finance la phase de développement puis cède ses parts à Énergie Partagée Investissement et à des acteurs locaux (à ce jour, une vingtaine de projets solaires et éoliens financés)
- Énergie Partagée Investissement (EPI) finance la phase d'investissement ou l'acquisition de projets et reste un actionnaire à long-terme (à ce jour : plus de 100 projets sur toutes les filières).

Fonctionnement de l'équipe d'investissement et articulation avec les autres membres de l'écosystème des ENRC

L'équipe d'investissement est répartie :

- Avec un découpage géographique par région sur le relationnel de premier niveau, ce qui permet de nourrir des relations de long-terme avec les réseaux régionaux et l'écosystème régional de l'ENRC

- selon des spécialisations (filières et technologies, aspects financiers) et des rôles (coordination, outils spécifiques au métier) distribués entre les différentes personnes de l'équipe

La/le chargé-e d'investissement travaille en coordination forte avec :

- Les réseaux régionaux de sa plaque géographique
- Le pôle Gestion, qui rassemble des expertises sur le closing juridique et financier, la gestion administrative et financière des sociétés ainsi que l'animation des instances d'Énergie Partagée
- L'association tête de réseau nationale, qui capitalise et diffuse les connaissances dans le mouvement, organise des formations et porte le plaidoyer
- Les métiers Collecte et Communication

Description du poste de chargé-e d'investissement

Les missions principales de la / du chargé-e d'investissement sont :

1. Porter l'offre d'Énergie Partagée Coopérative auprès des acteurs locaux, en articulation avec le reste du mouvement des ENRC : susciter des intérêts communs et susciter les partenariats, puis **construire des opportunités d'investissement** notamment à travers des réponses en groupement aux besoins des territoires.

2. Analyser les opportunités d'investissement, en articulation avec les autres acteurs du mouvement et sur les dimensions citoyennes, techniques et financières. Pour **faire aboutir ces opportunités, sécuriser des partenariats** qui permettent une répartition des rôles la plus pertinente possible et organisent une répartition de la valeur équilibrée sur le projet.

3. Accompagner dans la durée les projets financés en y apportant l'expertise d'Énergie Partagée (et le cas échéant contribuer à certains aspects du développement), **représenter Énergie Partagée** dans les instances de la société et y garantir le respect du label, **valoriser le projet** dans la communication d'Énergie Partagée et assurer le **reporting interne** de suivi du portefeuille.

4. Transférer des compétences aux acteurs citoyens et publics, par du conseil aux porteurs de projets et collectivités sur les aspects juridiques, financiers et de partenariat ainsi que de la formation dédiée.

Profil des chargé-es d'investissement

Expérience d'au moins trois ans dans des postes similaires, en développement de projet ENR (par ex. chef de projet) ou en financement d'infrastructures ou en accompagnement d'entreprises (par ex. analyste ou développeur de projets).

Les compétences au cœur du métier de chargé-e d'investissement sont :

- Expertise financière, dans le secteur des énergies renouvelables ou dans des secteurs où les postures sont transférables : financement d'infrastructures, accompagnement d'entreprises, ...
une expertise technique dans le secteur de l'énergie ou une expertise juridique (corporate, environnement, urbanisme) conjuguée avec un intérêt pour les sujets financiers pourra également être valorisée
- Compétences confirmées en gestion de projet
- Qualités de rigueur, d'autonomie et de travail en équipe
- Grandes capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Savoir-faire preuve d'affirmation face aux acteurs et aux partenaires, défendre le projet et négocier

Le pôle Investissement évolue au second semestre 2022 par le rachat complet d'EnRciT à ses actionnaires initiaux et par la mise en place d'un projet européen d'extension et de transfert de l'outil EPI. Dans ce cadre, le poste ouvert pourra être modulé en fonction de l'expérience et des aptitudes des candidat-es.

Modalités concrètes du poste proposé

Lieux et environnement de travail

Les équipes sont réparties dans plusieurs bureaux et espaces de travail partagés à travers la France, de manière transversale aux pôles. Énergie Partagée allie une forte culture du travail à distance ainsi que du travail collaboratif sur des sujets transverses.

L'équipe d'investissement est actuellement composée de 5 personnes réparties entre Paris, Lyon, Grenoble, Marseille et le Maine-et-Loire. **Le poste ouvert couvrira en priorité des régions situées sur la façade Ouest ou dans la partie Centre et Nord. Il sera basé sur des lieux de travail déjà occupés par des salarié-es d'Énergie Partagée : à Bordeaux, Nantes ou Paris.**

Selon leurs missions, les salarié-e-s peuvent effectuer de 0 à 3 jours de télétravail par semaine, hors contexte exceptionnel.

Conditions salariales

Statut cadre et forfait-jour à 215 jours par an. Possibilité de temps partiel à 80% soit 172 jours.

Rémunération brute : selon expérience.

Avantages : tickets restaurant à 9,25 euros ; mutuelle familiale ; prise en charge des transports ou vélo

Pour candidater

Envoyer votre CV et lettre de motivation à la responsable du pôle Investissement : suzanne.renard@energie-partagee.org

Date limite d'envoi : 21 août 2022

Les candidat-es seront recontacté-es au plus tard dans la semaine du 29 août.